

Juin 2019



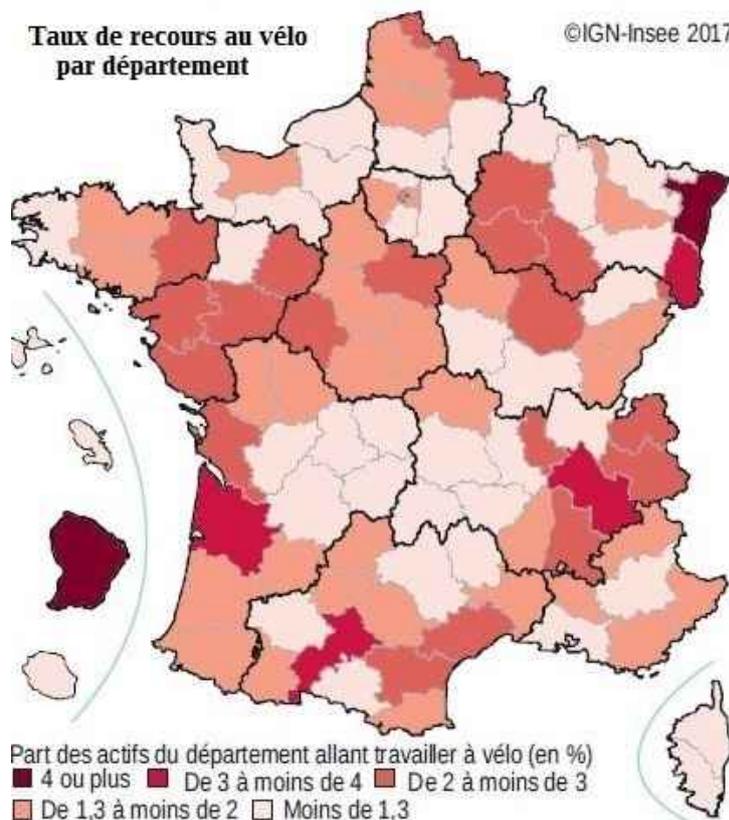
Mardi 2 avril 2019, les sénateurs ont adopté le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), en réponse à un impératif fixé par le Président de la République : améliorer concrètement la mobilité au quotidien, de tous les citoyens et dans tous les territoires, grâce à des solutions de transports plus efficaces, plus propres et plus accessibles.

Les assises nationales de la mobilité, qui se sont tenues à l'automne 2018, ont montré l'importance de renforcer la place des mobilités actives, et notamment celle du vélo, dans les politiques de mobilité.

Le plan vélo, présenté par le Gouvernement en septembre 2018, sera donc traduit dans la LOM avec pour ambition de multiplier par 3 la part du vélo dans les déplacements quotidiens d'ici 2024.

En effet, le vélo est une solution concrète aux besoins de déplacements quotidiens des Français, ainsi qu'une réponse efficace pour accélérer la transition écologique du pays. Pourtant, la part des déplacements à vélo en France est très faible : seulement 3 % contre 10 % en Allemagne et 28 % aux Pays-Bas.

En 2015, 1,8 % des Loir-et-Chériens utilisent le vélo pour aller travailler, un taux légèrement inférieur à la moyenne régionale (2,1%) et nationale (1,9%) selon l'Insee.



Champ : personnes âgées de 15 ans à 74 ans ayant un emploi ou en apprentissage, France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015.

En 2008, la communauté d'agglomération Agglopolys a mené une enquête déplacements sur 34 communes du Blaisois : 2,5 % des déplacements quotidiens se font à vélo alors que 50 % des déplacements font moins de 3 km. La marge de progression est donc significative !

Pour en savoir plus :

- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2555616>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2557426>
- <https://www.gouvernement.fr/partage/10511-dossier-de-presse-plan-velo>
- <https://www.fub.fr/>
- <http://velo41.fr/>

Directrice de la publication : Estelle Rondreux
Rédacteur en chef : Joël Martine
Auteurs : Karine Cauquil et Cécile Dormoy
Conception : Maguy Baudin

Direction Départementale des Territoires
Service de la Connaissance des Territoires et de la Prospective
17 quai de l'Abbé Grégoire – 41 012 Blois cedex
<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires>